

Démarche d'adaptation au changement climatique du site transfrontalier des Basses vallées de la Scarpe et de l'Escaut

DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ ET PLAN D'ADAPTATION

RÉSUMÉ DU DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ

Le [Parc naturel régional Scarpe Escaut](#) et [Parc Naturel des Plaines de l'Escaut](#) sont conjointement engagés dans l'étude du [LIFE Natur'Adapt](#) afin d'étudier la vulnérabilité du périmètre humide des « basses vallées de la Scarpe et de l'Escaut » au changement climatique. Ce périmètre transfrontalier partage des caractéristiques communes reposant sur la présence de l'eau, un réseau hydraulique dense et une diversité de milieux humides (prairies, forêt, mares et étangs ...). Ce caractère humide apporte une richesse faunistique et floristique reconnue par la labélisation « parc naturel » et par une double labélisation Ramsar d'une partie du territoire transfrontalier.

Les modifications climatiques présentes et attendues montrent un assèchement global et une forte vulnérabilité de ces milieux humides avec un fort risque de modification de la richesse écologique du territoire. Ces pressions climatiques influenceront également les équilibres économiques et sociaux du fait d'une modifications des pratiques et usages sur le territoire qui auront à leur tour un impact sur les milieux naturels et sur les services écosystémiques rendus.

Dans le cadre de cette étude il est proposé une double approche de la vulnérabilité des milieux naturels humides : une approche centrée sur la vulnérabilité des espèces emblématique des zones humides du territoire et une analyse de la vulnérabilité des services écosystémiques rendus par ce type de milieux.

Cette double approche permet aux gestionnaires de milieux et acteurs du territoire de se rendre compte des pertes attendues et de mettre en place des mesures de gestion permettant le maintien des milieux humides et des caractéristiques associées. En plus de la mise en place de mesures de gestion spécifiques et adaptatives cette analyse questionne sur les pratiques historiques et actuelles qui méritent d'être réinterrogées à l'aune du

changement climatique. En effet, la diminution des milieux humides du territoire estant tout le fait de pratiques intensives et de morcellement d'un territoire très densément peuplé sur lequel de nombreuses activités se déroulent.

En plus de la **vulnérabilité des espèces patrimoniales l'étude montre une modification des services écosystémiques**. Si certains services auront tendance à s'accroître, d'autres services jugés comme essentiels pour le territoire seront en fortes diminution (préservation de la ressource en eau en quantité et qualité, lutte contre les inondations, captation carbone, érosion...) et interroge sur les choix de développement à privilégier dans les décennies à venir et l'indispensable renforcement de la coopération transfrontalière.

RÉSUMÉ DU PLAN D'ADAPTATION

Le diagnostic de vulnérabilité réalisé sur le territoire d'étude montre un assèchement progressif des milieux humides ayant pour conséquences :

- ➔ **Une raréfaction de la biodiversité remarquable des milieux humides** du territoire des basses vallées de la Scarpe et de l'Escaut. Cette vulnérabilité interpelle le territoire sur sa spécificité, du risque de banalisation et de maintien de sa reconnaissance de territoire « Parc » et du label Ramsar.
- ➔ **Une modification des services écosystémiques rendus par les milieux humides**, notamment une diminution de services reconnus comme essentiels. Les choix de développement auront ainsi une incidence particulière sur le maintien ou la priorisation de tels ou tels services écosystémiques.

Si le changement climatique accentue un processus de dégradation des milieux il reste nécessaire et pertinent de porter une réflexion sur les modalités d'usages et

gestion du territoire et de questionner certaines pratiques à l'œuvre actuellement.

Le plan d'adaptation proposé vise au maintien des milieux humides du périmètre en ciblant une série d'enjeux et d'objectifs devant être intégrés dans les réflexions de révision de charte des Parcs.

Plusieurs étapes sont nécessaires pour travailler à cette problématique :

- **La sensibilisation et la communication** de l'étude et des résultats et des conséquences pour le territoire,
- **La prise en compte de l'enjeu changement climatique** dans les documents de gestion et documents cadres,
- **La préservation et la restauration** des milieux humides,
- **Le maintien de la ressource en eau** et restauration de la dynamique naturelle hydrographique,
- **Sensibiliser sur l'accès à la ressource en eau** et son indispensable partage,
- **Promouvoir une approche sectorielle** sur les changements de pratiques et les modalités de gestion,
- **S'appuyer sur le [Groupement Européen de Coopération Transfrontalière](#)** comme outil de gouvernance et de coordination de mesures spécifiques.

CONSULTEZ EN INTÉGRALITÉ

[Diagnostic de vulnérabilité](#)

[Plan d'adaptation](#)



©D.Delecourt - Basses vallées de la Scarpe et de l'Escaut